

Félines, le 16 mars 2025

Invitation à l'assemblée générale de l'association fixée le :

Samedi 29 mars 2025 à 16h00 dans les locaux de l'association.

Ordre du Jour :

1-Le conseil d'administration exposera la situation morale, d'activité et financière de l'année 2024. Pour avoir le droit de vote lors de l'assemblée générale il est nécessaire d'être à jour de sa cotisation d'adhérent.

2- Élections des membres du conseil d'administration

A ce jour le conseil d'administration est composé de 11 membres. Vous pouvez candidater, si vous êtes adhérents et à jour de votre cotisation, merci de nous contacter par mail (cafedesfees43@gmail.com)

3- Questions diverses

Afin d'assurer le bon fonctionnement de l'association il est important que vous soyez présents lors de cette assemblée générale. Vous prouvez ainsi votre soutien et l'utilité de l'association.

Si vous ne pouvez pas participer merci de nous renvoyer votre pouvoir (par mail ou courrier), ou de le transmettre à un autre adhérent qui sera présent à l'assemblée générale.

=====

Pouvoir à renvoyer au Jardin des Fées par courrier ou par mail.

Je soussigné (nom, prénom)
demeurant à donne pouvoir à (nom prénom)
..... Afin de me représenter et prendre
part aux votes en mon nom pour l'Assemblée Générale Extraordinaire et ordinaire de
l'association du 29 Mars 2025 qui se tiendra dans les locaux de l'association au 10
place Jean Marie Brun, Le Bourg, 43160 Félines.

Date et signature

10 Place Jean Marie Brun - Le Bourg- 43160 Félines – cafedesfees43@gmail.com

N° Siret : 829 894 864 00018 – N° APE : 5630Z

